

Nice le 22 Octobre 1943

Copie
Sa grandeur M^{gr} Rémond Vèque de Nice

à Monsieur le DIRECTEUR de la POLICE ALLEMANDE à NICE

Monsieur,

J'ai le pénible devoir, comme Evêque, et me plaçant sur le terrain strictement religieux, de protester auprès de vous contre la profanation dont a été l'objet, une des églises de ma ville épiscopale : Notre-Dame du Port.

Dans la nuit du 20 au 21 Octobre, vers minuit, cette église a été assaillie par une troupe d'hommes qui avaient dressé une échelle contre le mur de la sacristie et essayaient de s'introduire par les fenêtres. Interpellés par un prêtre de la paroisse, ils ont répondu : "Ouvrez, police allemande."

Le prétexte de la perquisition était de rechercher des Israélites que l'on était censé receler pour la nuit. Malgré de formelles dénégations, la femme du sacristain, sa fille, la mère d'un vicaire, accusées elles-mêmes d'être juives ont été menacées du revolver et Madame Meyer fut gifflée. L'Abbé Meyer, bien que revêtu de sa soutane s'est vu accuser de la même façon.

L'Eglise a été fouillée de fond en comble. Rien de suspect naturellement n'a été découvert. Puis l'Abbé a dû subir dans le sanctuaire, devant le maître-autel où était le Saint-Sacrement, un long interrogatoire de la part de trois hommes qui s'étaient assis dans les stalles du chœur et dont l'un gardait son chapeau sur la tête, faisant de grands gestes et proférant de violentes menaces.

Le manque de correction des acteurs de cette scène envers le Clergé paroissial, leur attitude blasphématoire dans le lieu saint, s'obligent, en raison de mes fonctions pontificales, à vous demander instamment de donner des ordres pour que des faits semblables ne puissent se renouveler.

Je vous certifie, en conscience, que nos églises ne servent de réceptacles à aucun israélite. J'ai donné des ordres sévères pour que, chaque soir, avant leur fermeture, les sanctuaires soient minutieusement inspectés, afin que nul ne puisse s'y dissimuler pendant la nuit.

Je ne doute pas que la grave erreur commise en la circonstance ne soit le résultat de dénonciations fausses dont il y aurait lieu de se défier dans l'intérêt commun. Ces incidents émeuvent profondément notre population chrétienne, très attachée à ses prêtres et à ses églises.

Recevez, Monsieur, mes salutations distinguées.